

*Vincent Locas, Avocat
Conseiller juridique
Réglementation et réclamations
Ligne directe : (514) 598-3324
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : vlocas@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com*

PAR COURRIEL

Le 26 janvier 2017

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria – bureau 2.55
Montréal QC H4Z 1A2

OBJET : Rapport mensuel sur le calcul détaillé du coût des services de fourniture de gaz naturel et de système de plafonnement et d'échange de droits d'émission projeté – février 2017
Notre dossier : 312-00801

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint une copie du rapport mentionné en objet pour le mois de février 2017. Le prix de fourniture pour le mois de février 2017 est établi à 4,31 \$/GJ. Les prix de migration à l'entrée et de migration à la sortie aux services de fourniture de gaz naturel sont respectivement de 0,052 \$/GJ et de 0,000 \$/GJ.

Le prix du service de système de plafonnement et d'échange de droits d'émission (SPEDE) projeté pour les prochains douze mois débutant le 1^{er} février 2017 est à 3,372 ¢/m³.

De plus, conformément à la décision D-2008-083, nous vous transmettons également le document intitulé « Document explicatif sur les calculs mensuels du prix des services de fourniture et du SPEDE » en version intégrale et en mode « suivi de modifications ».

Auriez-vous l'amabilité de nous faire parvenir tout commentaire au plus tard le lundi 30 janvier 2017, avant 15 h?

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.



Vincent Locas
VL/mb
p.j.